

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

Ministère chargé de
l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
31/07/2017	02/08/2017	F01117P0172

1. Intitulé du projet

Plateforme logistique soumise à autorisation suivant la réglementation des Installations Classées pour la protection de l'Environnement (ICPE), ZAC du Noyer aux Perdrix, 77170 Servon

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1- a) Installations classées pour la protection de l'environnement- Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation	Bâtiment d'entrepôt couvert composé de 5 cellules d'une surface de 6 000 m ² au maximum et de 500 m ² de bureaux. Projet soumis à autorisation selon la rubrique suivante de la nomenclature des ICPE : 1510-1 : Volume de l'entrepôt 389 025m3
39)Travaux, constructions et opérations d'aménagement	création de 31 413m ² de surface de plancher, sur un terrain d'assiette 7,57 ha.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction et exploitation d'un entrepôt logistique dans la ZAC du Noyer au Perdrix à Servon présentant les activités soumises autorisation ICPE comme spécifiées ci-dessus ainsi que les activités soumises à enregistrement :

1530-2 : Volume susceptible d'être stocké 48 384 m³ / 1532-2 : Volume susceptible d'être stocké 48 384 m³ /2662-2: Volume susceptible d'être stocké 38 707 m³ / 2663-1b : Volume susceptible d'être stocké 38 707 m³ / 2663-2b : Volume susceptible d'être stocké 38 707 m³ / 4331-2 : Quantité susceptible d'être stockée 450 t

et à déclaration suivantes:

1511-3 : Volume susceptible d'être stocké 9 677m³

2925 : Puissance maximale de courant continu 600kW (2 locaux de charge de 300kW chacun)

4320-2: quantité susceptible d'être stocké 135 t

La plateforme logistique sera composée d'un bâtiment comprenant les 5 cellules de stockage, les bureaux et les locaux techniques, les voiries associées, les moyens d'extinction nécessaires, l'infiltration partielle des eaux pluviales, le bassin de rétention des eaux d'extinction incendie. Le projet s'effectue sur un terrain vierge de toute construction. Il n'y aura pas de travaux de démolition.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont d'offrir aux entreprises locales des solutions logistiques de proximité idéalement placées par rapport aux aéroports d'Orly, Roissy Charles de Gaulle ainsi que du Marché d'Intérêt National (MIN) de Rungis. De plus la proximité immédiate de l'autoroute A104 et la bonne connexion avec les autoroutes A1 (axe nord), A4 (Axe Est) et A6 (axe Sud), permettront à des flux nationaux et internationaux d'utiliser le site de Servon comme point de distribution du marché d'île de France.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le chantier de construction, qui durera 12 mois, démarrera par une phase de terrassement avec une gestion des terres permettant de limiter l'évacuation ou l'apport de terres sur site. Il n'y aura pas d'opération de défrichage préalablement aux terrassements.

Puis les dalles béton et les structures béton seront coulées ou montées, suivies des voiries et espaces verts.

Enfin les lots techniques et les bureaux seront réalisés.

Le chantier suivra les prescriptions architecturales, paysagères, environnementales et techniques définies par le cahier des charges de la ZAC du Noyer aux Perdrix de juillet 2013 défini par Grand Paris Aménagement (ex-AFTRP). En particulier, l'ensemble du chantier suivra la Charte de la Fédération Française du bâtiment "Chantier propre" concernant la gestion des déchets, la réduction des pollutions de l'eau et du sol, la limitation du bruit ou la protection de la nature.

Enfin, la construction du bâtiment tout comme son exploitation viseront une classification auprès de la certification environnementale internationale BREEAM.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'entrepôt sera conçu pour accueillir des activités de logistique, comprenant la réception de produits, leur stockage, la préparation des commandes et leur expédition par des poids lourds ou des véhicules utilitaires.

L'ensemble des cellules de stockage permettront le stockage de matières combustibles de natures diverses, le stockage de bois, papier, cartons et le stockage de matières plastiques. Il s'agira donc de marchandises manufacturées et notamment des produits de grande consommation ainsi que des produits frais.

Le stockage sera principalement réalisé en racks et ponctuellement en masse.

Des installations techniques telles qu'une chaufferie pour le chauffage du bâtiment, des groupes froid pour la réfrigération du stockage réfrigéré (température dirigée positive), les locaux de charge pour les engins de manutention dans l'entrepôt (chariots élévateurs) et des systèmes d'extinction incendie seront également sur site.

Les eaux d'extinction incendie seront confinées sur site. Les eaux pluviales seront partiellement infiltrées, le complément étant rejetées dans le réseau d'eau pluviale conformément au règlement de la ZAC.

La volonté de certification de performance environnementale du projet selon le BREEAM portera sur les thèmes suivants : gestion, bien-être, énergie, transport, matériaux, eau, déchets, paysage & écologie, pollution et innovation.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à la procédure d'autorisation des installations classées pour la protection de l'environnement et au permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface du site	75 775 m ²
Surface de bâtiment	31 413m ²
Surface des voiries	17688 m ²
Surface des espaces verts	2 3614m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

ZAC du Noyer aux Perdrix
77170 Servon

Coordonnées géographiques¹

Long. 02° 34' 57" 51 Lat. 48° 42' 27" 33

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le département de Seine et Marne dispose d'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) approuvé par arrêté préfectoral du 1er février 2013 (réf. 2013/DDT/SEPR/20)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'église de Servon, à 950 m au nord du site, est classée au titre des monuments historiques.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon la base de données de la DRIEE le projet ne se trouve pas dans une zone humide (Source : base de données CARMEN du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire). De plus, suivant le volet faune-flore du dossier de loi sur l'eau de la ZAC du Noyer aux Perdrix d'avril 2012 - Alfa Environnement, aucune zone humide au droit du site objet de la présente demande n'a été identifié comme pouvant être considérée comme "zone humide" suivant les arrêtés du 24/06/08 et 1/10/2009 (critères zone humide).

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Servon est soumise à un plan de prévention des risques naturels : mouvement de terrain par retrait gonflement des argiles. Le PPRN mouvement de terrain par retrait gonflement des argiles est prescrit par arrêté préfectoral mais non approuvé.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se trouve dans une zone à risque de pollution des sols suivants le recensement de la DRIEE. Les parcelles ne sont référencées ni dans BASOL et ni dans BASIAS. De plus, la revue des photographies aériennes historiques ne montre aucune activité autre qu'agricole sur site.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se trouve dans la zone de répartition des eaux de l'Albien
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site Natura 2000 ne se trouve dans un rayon de 10 km.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est la Vallée de Yerres et ses abords localisés à environ 2,5 km au sud du site.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé dans une ZAC qui a fait l'objet d'une étude d'impact. Lors du recensement des espèces végétales, il n'a pas été identifié ni d'une espèce pouvant être considérée comme d'intérêt patrimonial, ni d'espèce bénéficiant d'une protection réglementaire (volet faune-Flore du dossier de loi sur l'eau de la ZAC du noyer aux Perdrix d'avril 2012 effectué par Alfa Environnement). Pour les espèces animales, conformément au cahier des prescriptions de la ZAC (Grand Paris Aménagement, 2013) sera mis en place sur le site objet de l'étude et comme pour la ZAC un couloir de continuité écologique.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrira dans des parcelles aujourd'hui propriété de Grand Paris Aménagement et dédiées à la logistique dans le plan de la ZAC. Suivant le classement du PLU, la grande majorité des parcelles (74 795 m ² sur 75 775 m ² total du projet), classées AUx ont vocation à recevoir des activités industrielles, commerciales ou artisanales, des entrepôts et les activités de services y afférents. 980 m ² de la surface du projet sont classées en zone Aa et ne seront pas impactés par les aménagements liés à ce projet.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se trouve ne zone d'aléas faibles pour le risque de mouvement de terrain par retrait gonflement des argiles.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic généré sera d'environ 150 PL / jour et est en concordance avec les hypothèses de trafic spécifique au lot du projet, inscrit dans l'étude trafic de la Zac du Noyer aux perdris du 09 Février 2015.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La principale source de bruit sera la circulation des poids lourds. L'impact du bruit engendré sera limité du fait du revêtement adapté des voies de circulation, de la limitation de la vitesse sur le site et de l'activité exercée uniquement en période diurne. D'autre part, le site sera intégré dans un environnement sonore élevé du fait des axes de circulation routiers et ferroviaires existants à proximité.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est conçu de façon à ce que les émissions lumineuses soient concentrées au niveau des zones de parkings et orientées vers le sol. Cela permettra ainsi de limiter les émissions lumineuses vers l'extérieur du site.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une chaufferie fonctionnant au gaz et des motopompes ne fonctionnant que ponctuellement lors de leur tests périodiques ou lors d'un incendie engendreront les rejets atmosphériques du site. l'ensemble de ces installations sera sous le seuil ICPE de déclaration (puissance thermique inférieure à 2 MW).
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées sanitaires seront raccordées au réseau d'assainissement de la ZAC. Les eaux pluviales non infiltrées transiteront dans un bassin tampon permettant de limiter à leur rejet 1 L/s/ha dans le réseau d'eau pluviale de la ZAC puis infiltrées dans le bassin d'infiltration de la ZAC. Le réseau des eaux pluviales de voiries sera équipé d'un séparateur d'hydrocarbures.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les effluents liquides sont rejetés par le site des eaux usées sanitaires et des eaux pluviales raccordées aux réseaux séparatifs de la ZAC. Des effluents gazeux sont les gaz de combustion de la chaufferie gaz et ponctuellement des motopompe sdu système sprinkler.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Compte-tenu de l'absence de procédé industriel, les activités du projet généreront en majeure partie des déchets non dangereux (principalement des déchets d'emballages: bois de palettes, films plastiques, carton). Le projet générera également en très faible quantité des déchets industriels dangereux (DID) : piles et batteries, tubes fluorescents, matériel informatique , chiffons et absorbants souillés, boues d'hydrocarbures recueillies au niveau du séparateur. Le volume des DID générés par l'activité propre du bâtiment sera très faible.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'entrepôt sera construit sur une zone à urbaniser (zone AUx du PLU) dans le périmètre d'une ZAC déjà autorisée.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet s'inscrit dans une ZAC déjà autorisée dont les effets ont déjà été étudiés. Une des variantes de la ZAC prévoyait la réalisation d'une plateforme logistique.

Le seul projet identifié, dans un rayon d'un km autour du site, est le centre commercial localisé à l'ouest de la parcelle, inclus dans l'étude de la ZAC, et non réalisé à ce jour.

Les effets cumulés identifiés concernent le trafic routier et les rejets d'eaux pluviales.

Les eaux pluviales rejetés au réseau de la ZAC sont infiltrées dans un bassin dimensionné pour accueillir l'ensemble des eaux pluviales de la ZAC. Ainsi les effets cumulés du projet avec les autres projets ont été étudiés et pris en compte. La volonté de voir un maximum des eaux pluviales infiltrées est donc respectée.

Une étude trafic de la ZAC a été réalisée permettant de dimensionner le carrefour de desserte de la ZAC (étude Ségic Ingénierie, 9 février 2015) pour limiter l'impact des effets cumulés des projets.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les éléments visant à limiter les impacts sur l'environnement ou la santé humaine sont:

- les voiries permettant l'infiltration des eaux pluviales (voies pompier),
- la volonté de certification BREEAM construction et exploitation,
- les aménagements paysagers imposés par le règlement de la ZAC,
- séparateur d'hydrocarbures,
- zone de continuité écologie faune et flore au sud du site.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Paris

le,

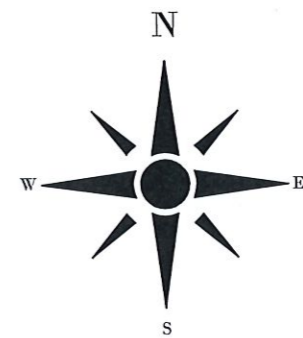
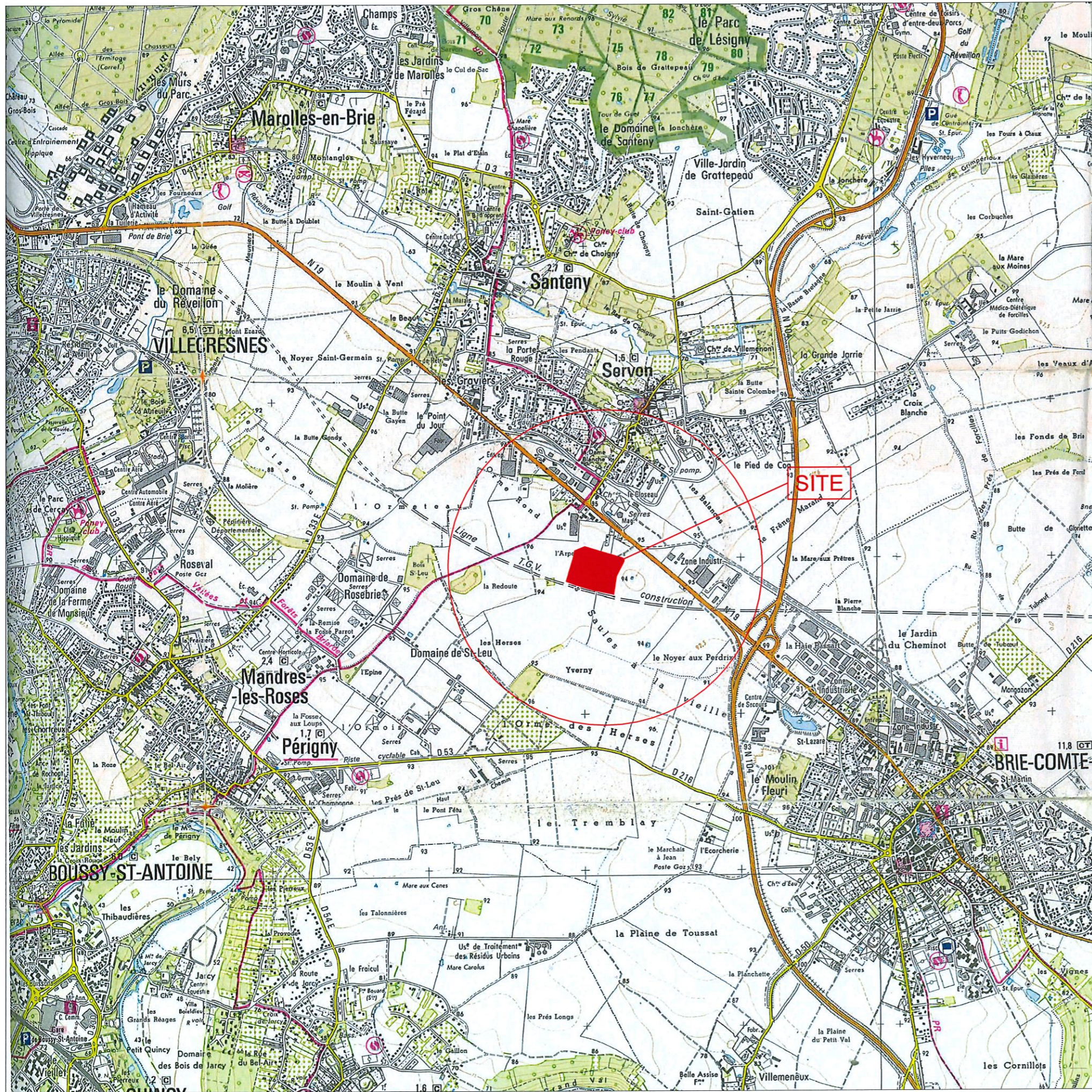
2 Août 2012

Signature



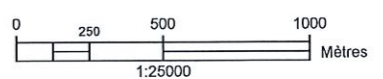
SCI FP SERVON

37 avenue Pierre 1^{er} de Serbie
75008 PARIS
Tél. : 01 42 68 86 30 - Fax : 01 42 68 86 31
RCS PARIS 830 578 746



A. Mialet

SCI FP SERVON
 37 avenue Pierre 1^{er} de Serbie
 75008 PARIS
 Tél. : 01 42 68 86 30 - Fax : 01 42 68 86 31
 RCS PARIS 830 578 746



Plan de situation IGN 1/25 000

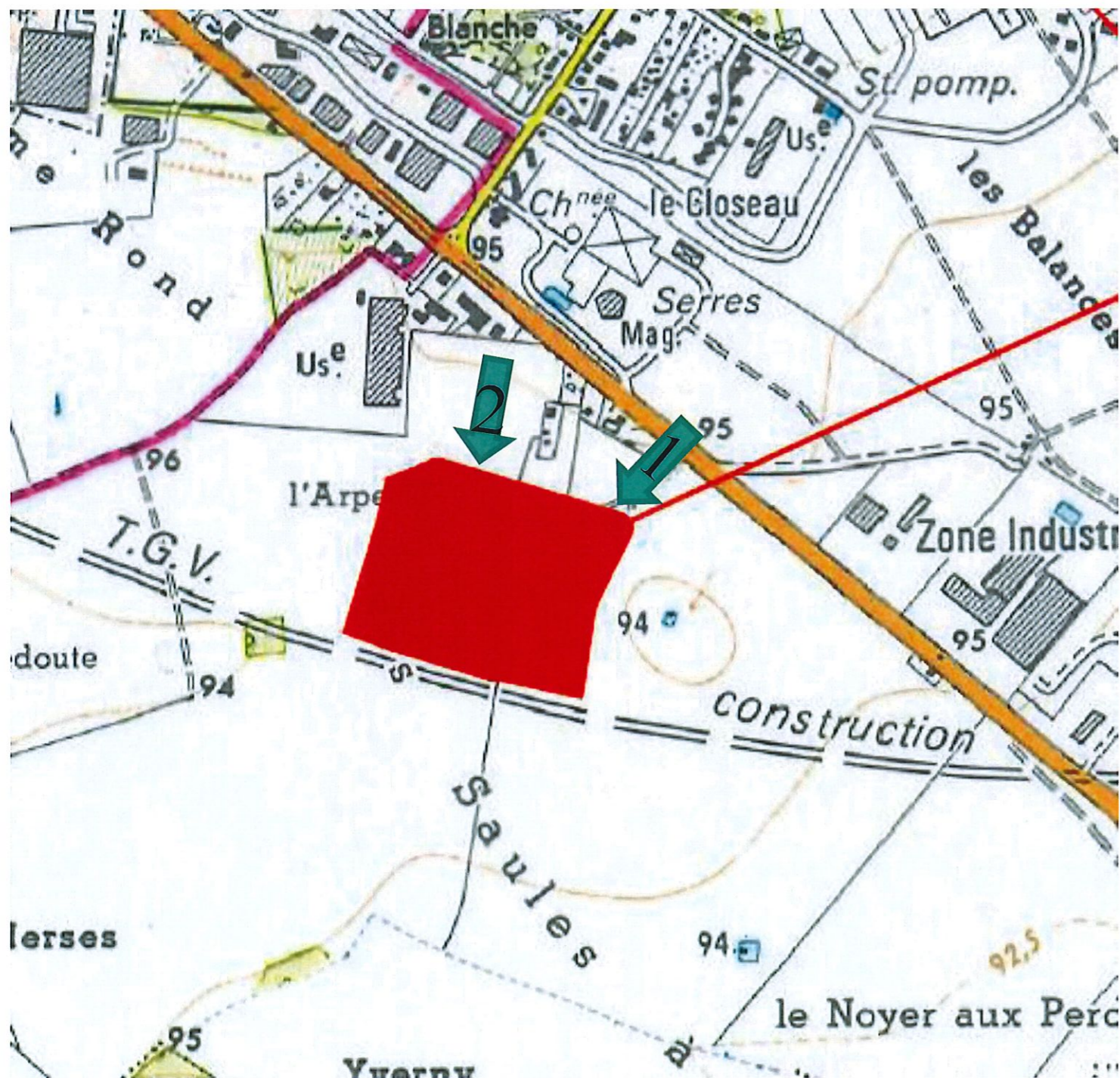
CLIENT : **FP SERVON**

LOCALISATION : Servon (77) Chef de projet : A.Mialet

DOSSIER N° : IDFP170709

icf environnement
 membre d'Antea Group
 14 à 30 rue Alexandre Bâtiment C
 92635 GENNEVILLIERS Cedex
 Tél : (33) 01.46.88.99.00
 Fax : (33) 01.46.88.99.11

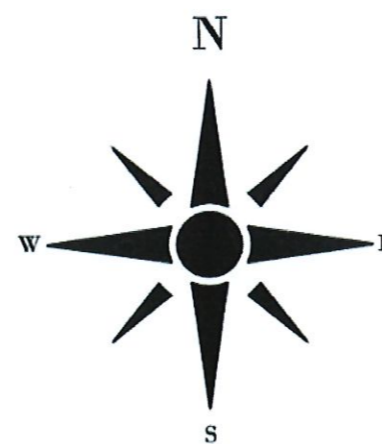
DESSINE par :	J.Bonifazi	DATE :	24/07/2017	INDICE
ECHELLE :	1/25000	Vérifié par :	AML	0 0
FORMAT :	A3	PLAN N° :	001	0 0



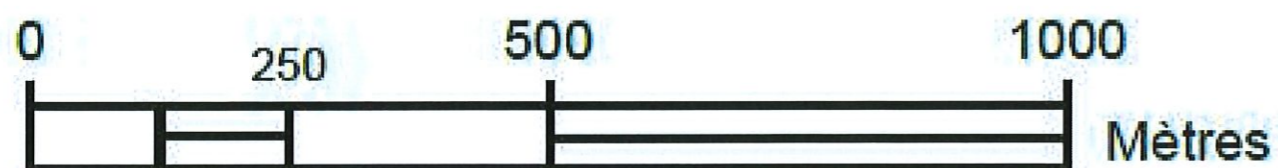
site



Orientation et localisation des prises de vue juin 2017



[Signature]
SCI FP SERVON
 37 avenue Pierre 1^{er} de Serbie
 75008 PARIS
 Tél. : 01 42 68 86 30 - Fax : 01 42 68 86 31
 RCS PARIS 830 578 746



Localisation des prises de vue			
CLIENT :	FP SERVON	 14 à 30 rue Alexandre - Bâtiment C 92635 GENNEVILLIERS Cedex Tél. : 01 46 88 99 00 - Fax : 01 46 88 99 11	
LOCALISATION :	SERVON (77)		
PROJET N°	IDFP170709-V1	DESSINE par : AMT	DATE : Juillet 2017
		ECHELLE : sans	VERIFIE PAR : AML
		FORMAT : A4	n° : /



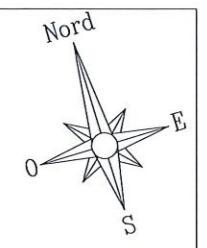
Vue n°1



Vue n°2

SCI FP SERVON
 37 avenue Pierre 1^{er} de Serbie
 75008 PARIS
 Tél. : 01 42 68 86 30 - Fax : 01 42 68 86 31
 RCS PARIS 830 578 746

PRISES DE VUES			
CLIENT :	FP SERVON	 14 à 30 rue Alexandre - Bâtiment C 92635 GENNEVILLIERS Cedex Tél : 01 46 88 99 00 - Fax : 01 46 88 99 11	
LOCALISATION :	SERVON (77)		
PROJET N°	IDFP170709-V1	DESSINE par : AMT	DATE : Juillet 2017
		ECHELLE : sans	VERIFIE PAR : AML
		FORMAT : A4	n° : /



FONCIER = 75 775 m²

SCI FP SERVON
 37 avenue Pierre 1^{er} de Serbie
 75008 PARIS
 Tél. : 01 42 68 86 30 - Fax : 01 42 68 86 31
 RCS PARIS 830 578 746

	Maitre d'Ouvrage:	PROJET D'UN ENTREPOT LOGISTIQUE SERVON - 77 170 Zac du Noyer aux Perdrix Département de la SEINE et MARNE - Région ILE de FRANCE	PLAN DE MASSE FAISABILITE	date:	24/07/2017	
	GROUPE IDEC			Opération:	échelle:	
				fichier:		
				émetteur:	GRIDEV Architectes	



Légende

- Cadastre
- Limite du projet
- Rayon 100 mètres

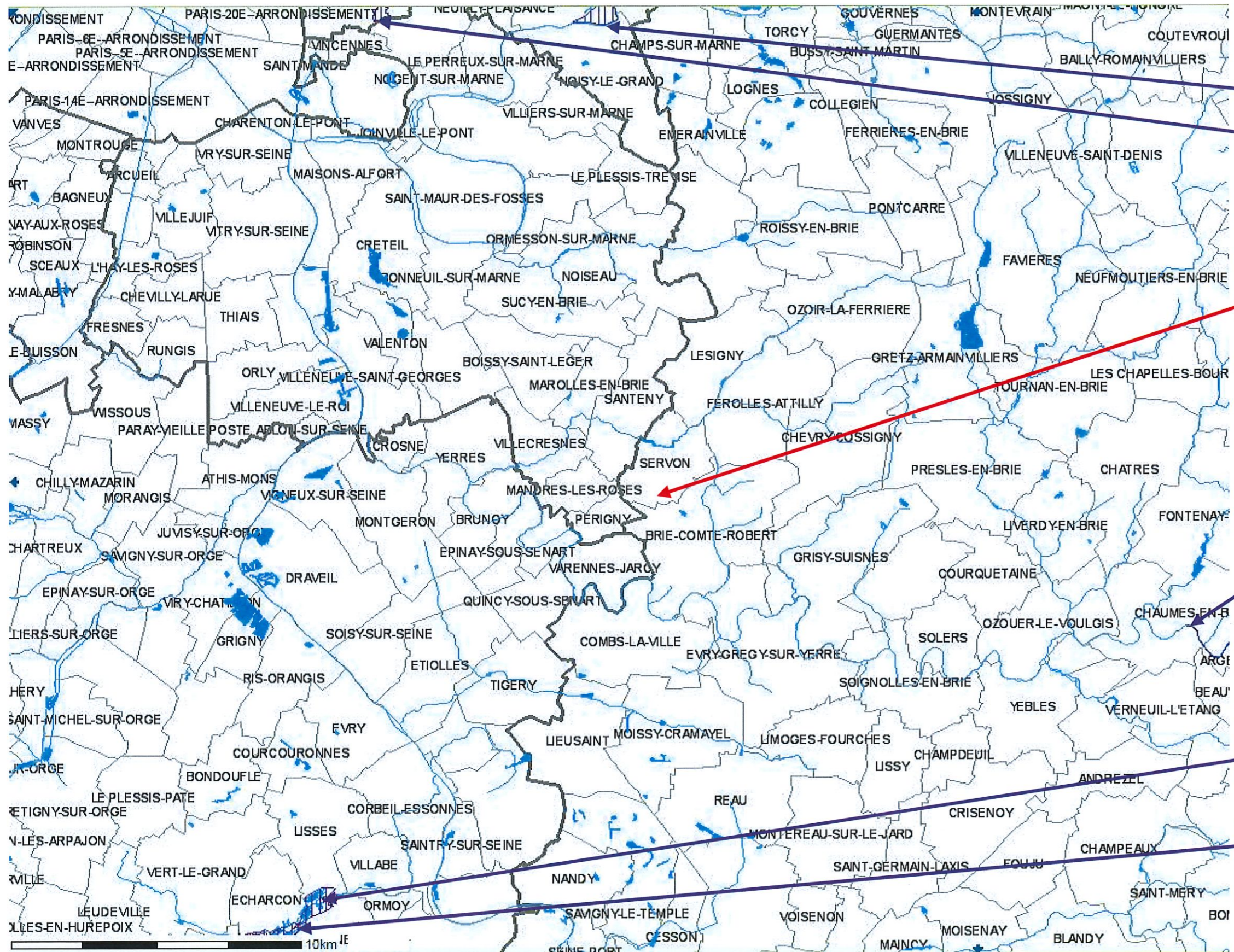
Photographie aérienne
GOOGLE (15-03-2017)

0 12.5 25 50
Mètres
1:2000

Plan des abords du projet (100 mètres)		
CLIENT : FP SERVON		
LOCALISATION : Servon (77)	Ing de projet /Chef de projet A.Mialet	icf environnement membre d'Antea Group 14 à 30 rue Alexandre Bâtiment C 92635 GENNEVILLIERS Cedex Tel : (33) 01.46.88.99.00 Fax : (33) 01.46.88.99.11
DOSSIER N° : IDFP170709		
DESSINE par : J.Bonifazi	DATE : 28/07/2017	INDICE
ECHELLE : 1/2 000	Vérifié par : AML	0 0
FORMAT : A3	PLAN N° : 001	0 1

SCI FP SERVON
37 avenue Pierre 1^{er} de Serbie
75008 PARIS
Tél. : 01 42 68 86 30 - Fax : 01 42 68 86 31
RCS PARIS 830 578 746

7.A



Natura 2000 Directive Oiseaux FR1112013
Sites de Seine Saint Denis

SITE

Natura 2000 Directive Habitat FR1100812
Yerres de sa source à Chaume en Brie

Natura 2000 Directive Oiseaux FR1112013
Marais d'Itteville et de Fontenay le Vicomte

Natura 2000 Directive Habitat FR1100805
Marais des basses Vallées de la Juine et de l'Essone

Localisation des zone NATURA 2000

[Signature]
SCI FP SERVON
 37 avenue Pierre 1^{er} de Serbie
 75008 PARIS
 Tél. : 01 42 68 86 30 - Fax : 01 42 68 86 31
 RCS PARIS 830 578 746

CLIENT :	FP SERVON
LOCALISATION :	SERVON (77)
PROJET N°	IDFP170709-V1

 icf environnement membre d'Antea Group	14 à 30 rue Alexandre - Bâtiment C 92635 GENNEVILLIERS Cedex Tél : 01 46 88 99 00 - Fax : 01 46 88 99 11		
	DESSINE par :	AMT	DATE : Juillet 2017
ECHELLE :	sans	VERIFIE PAR : AML	
FORMAT :	A4	n° :	/